

# BOEKEN LIVRES

## *Raphael Bisciari, Les contrats et la preuve dans l'environnement électronique, UCA 2004*

Le commerce électronique représente une réalité qui ne peut laisser le juriste indifférent. Si les nombreux textes européens ou nationaux élaborés ces dernières années en la matière répondent à un incontestable besoin de sécurité juridique, force est bien de constater que la lecture n'en est pas toujours aisée et que leur combinaison conduit souvent à un enchevêtrement de normes que le profane a bien du mal à pénétrer.

La formation et l'exécution de contrats via un site web ou par échange de courriers électroniques ainsi que la preuve de l'existence et du contenu de tels contrats posent en particulier le problème de la transposition au monde virtuel de concepts encore trop souvent teintés d'une approche "napoléonienne".

Raphael Bisciari analyse ces deux types de questions dans l'ouvrage proposé.

Dans une première partie il se penche notamment sur les questions que pose l'échange de consentements "à distance", expose les obligations spécifiques mises à charge du prestataire de services dans ce contexte (devoir d'information et de conseil, obligation de permettre la rectification d'erreurs matérielles ou d'assurer un droit de "repentir"...), analyse la force obligatoire des conditions générales applicables, aborde la question des délais d'exécution et du service après-vente, envisage l'archivage des contrats...

Une seconde partie traite de la force probante des contrats "électroniques" envisagés comme actes sous seing privé voire même authentiques: notion et règles applicables à la signature électronique, preuve de l'existence et du contenu du contrat, preuve du respect par le prestataire de service des obligations mises à sa charge, preuve de l'accomplissement des formalités qui conditionnent parfois la validité de certains contrats passés notamment avec des consommateurs...

Toutes ces questions sont très clairement situées dans le cadre à la fois du droit européen et du droit belge, dans une perspective actuelle mais également évolutive.

Enrichie par un solide éclairage théorique qui puise aux sources du droit des obligations et des contrats "traditionnels" pour aboutir à la réalité "virtuelle", l'étude se veut résolument pratique et l'auteur loin de se borner à décrire le droit en vigueur, décortique avec une précision toute chirurgicale les solutions envisageables, sans négliger de fournir d'utiles précisions au niveau de leur mise en œuvre.

Le praticien trouvera sans nul doute dans l'ouvrage de Monsieur Bisciari le fil d'Ariane qui lui faisait défaut pour s'orienter dans la jungle du droit "en ligne".

Martine Delierneux  
Juriste d'entreprise  
Maître de conférence à l'ULB

## *Ph.-E. Partsch, Le droit international privé européen, De Rome à Nice, Bruxelles, Larcier, 2003, 480 p., € 123, préface de F. Rigaux*

Il ne faut pas chercher dans cet ouvrage un commentaire relatif à des dispositions précises de droit international privé européen, ni aux règles de droit international privé communes aux États membres (hormis une analyse succincte des instruments de droit international privé communautaire).

L'auteur examine, principalement sous l'angle du droit institutionnel, certains aspects du développement au sein de l'Union de règles de droit international privé et l'incidence que ce cadre institutionnel peut avoir sur les règles matérielles de droit international privé communautaire. Il s'agit donc

d'un ouvrage en phase avec l'actualité législative communautaire puisqu'il s'inscrit dans le contexte de la "communautarisation" du droit international privé, s'appuyant sur le nouvel article 65 du traité d'Amsterdam qui a eu pour effet de modifier significativement et en un laps de temps assez restreint le paysage des instruments communautaires de droit international privé suite à l'adoption de différents règlements destinés notamment à remplacer la convention relative aux procédures d'insolvabilité, la convention de Bruxelles de 1968, la convention dite "Bruxelles II", et la convention "signification-notification"<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le règlement (CE) n° 1346/2000 du Conseil relatif aux procédures d'insolvabilité; le règlement (CE) n° 1347/2000 du Conseil relatif à la compétence, la reconnaissance et à l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale des enfants communs; le règlement (CE) n° 1348/2000 du Conseil relatif à la signification et à la notification dans les États membres des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile et commerciale; le règlement (CE) n° 44/2001 du Conseil concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale; le règlement (CE) n° 1206/2001 relatif à la coopération entre les juridictions des États membres dans le domaine de l'obtention des preuves en matière civile ou commerciale.

L'ouvrage a cependant une vocation plus large que l'examen de ce processus de "communautarisation".

Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur s'attache à classer de manière systématique les divers instruments de droit international privé élaborés depuis 1957 au sein de l'Union européenne et analyse les conséquences institutionnelles qui découlent d'une telle classification.

Dans la seconde partie de l'ouvrage l'auteur examine le rapprochement des droits internationaux privés des États membres depuis le traité d'Amsterdam en ce compris certaines questions liées aux compétences communautaires en matière de droit international privé. Cette seconde partie est particu-

lièrement intéressante, surtout les questions liées aux caractéristiques des compétences de la communauté en droit international privé et les principes régissant leur mise en œuvre.

L'ouvrage, très bien documenté et rédigé dans un style clair et fluide, présente un indéniable intérêt pour le praticien. D'une part en raison du catalogue systématique des instruments de droit international privé élaborés au sein de l'Union qu'il contient, et d'autre part, parce que l'examen de ces instruments sous l'angle institutionnel, et notamment à la lumière des objectifs poursuivis, permet au lecteur de mieux en appréhender les règles matérielles.

Vanessa Marquette

***Y. Bernaerts, 6<sup>ème</sup> directive TVA, Texte consolidé et thématique et Répertoire de la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes, Larcier 2003, € 89, 296 p.***

Le titre l'explique: il s'agit d'une version consolidée de la directive et des sommaires de la jurisprudence de la Cour CE tant concernant tant la sixième directive TVA que la deuxième. Le texte consolidé est exact mais n'est pas commode à consulter, notamment en ce qui concerne les modi-

fications. Ben Terra qui préface l'ouvrage souligne que la jurisprudence de la Cour de justice est indispensable car elle est souvent, en cette matière du moins, inattendue. Retrouver cette jurisprudence réunie de façon exhaustive est un plus.

***D. Meulemans, Codex Financieel recht, die Keure, 2003-04, 1.260 p.***

De codex is een niet-geannoteerde weergave van wetteksten (tenzij wat de vermelding van de wijzigingen betreft). De selectie van teksten is zeer ruim, hetgeen niet hoeft te verwonderen gelet op het onzekere van het concept zelf van financieel recht. Het is een degelijke collectie van een goede uitgever maar toch twee randmeldingen. In de inhoudsopgave worden heel wat teksten vermeld waarvan dan in voetnoot wordt gezegd dat zij niet worden opgenomen: dit wekt

de indruk dat zouden zij opgenomen zijn, het gehele financieel recht bestreken wordt. Voorts is de selectie van teksten van Europees recht beperkt, hetgeen in een gespecialiseerd wetboek over een materie waarin het Europees recht centraal is, niet wenselijk is.

I.V.